



Communiqué de presse – 29 août 2022

CONFERENCE DE PRESSE INTERPARTIS – NON A AVS 21 !

Réuni-es à Sion aujourd’hui lors d’une conférence de presse, des représentant-es du Parti socialiste du Valais romand (PSVR), de l’Union syndicale valaisanne (USVS), du POP Valais, d’Entremont Autrement (EA), des VERT-E-S Valais, du SCIV et d’Unia Valais ont défendu le non à AVS 21.

Anne-Laure Secco, vice-présidente du PSVR, a rappelé que l’argument de l’égalité pour justifier la retraite à 65 ans pour les femmes n’a pas sa place : « avant de parler d’égalité des retraites, nous souhaitons que nos politiques s’engagent ouvertement en faveur de l’égalité salariale, loin d’être atteinte, et qui améliorerait largement la santé de notre premier pilier. » Brigitte Wolf, co-présidente des VERT-E-S Valais, a souligné que « travailler plus longtemps va dans la mauvaise direction. Par le passé, la réduction du temps de travail faisait partie de grandes avancées sociales et favorise une meilleure répartition du travail rémunéré et non rémunéré entre les sexes. » Pour Carole Furrer, présidente du SCIV, « on va chercher l’argent là où il y en a le moins, soit chez les femmes, qui devront travailler une année en plus, dans des conditions souvent difficiles. »

Francine Zufferey, présidente de l’Union syndicale valaisanne, a souligné que la situation des personnes entre 60 et 64 ans s’est fortement dégradée ces dernières années en matière de chômage. « Le relèvement de l’âge de la retraite fera basculer plus de personnes dans le chômage de longue durée, les prestations transitoires ou l’aide sociale. Augmentons les rentes, et non l’âge de la retraite. » Pour le secrétaire régional d’Unia, Blaise Carron, « le but ultime des fossoyeurs de l’AVS est de repousser l’AVS à 67 ans pour tout le monde, hommes et femmes. Le projet est déjà dans l’agenda politique du Parlement. Cette votation-ci leur sert à tester les capacités de résistance de la population suisse. »

Vinciane Murisier, secrétaire d’Entremont Autrement, a évoqué les mesures de compensations prévues par le projet. « Elles sont dérisoires, et ne concernent que les femmes nées entre 1961 et 1969 qui décideraient de prendre leur retraite à 65 ans. Seules les femmes nées entre 1964 et 1965 pourraient prétendre au montant maximal. » Jacqueline Lavanchy, représentante du POP Valais, a résumé le projet en déclarant qu’il est « impensable que les femmes, les couples mariés et les faibles revenus paient le prix d’un manque de vision globale. »

Le Comité estime que la question du financement de l’AVS peut être résolue par d’autres solutions bien meilleures. En ce sens, l’initiative de l’USS pour que les bénéfices de la BNS soient en partie affectés à l’AVS doit être soutenue.

Pour le comité,

Parti socialiste du Valais romand

Rue de Conthey 2

CH – 1950 Sion

Téléphone 079 443 76 41

info@psvr.ch

www.psvr.ch